ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'hospitalisation

Question écrite n° 48907

Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot-Narquin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les 100 000 personnes touchées en France par la maladie de Parkinson ; il s'agit d'une maladie neurologique évolutive qui se manifeste généralement après 55 ans, mais 10 % des malades ont moins de 40 ans. Deuxième affection invalidante après l'infarctus du myocarde, on ne sait aujourd'hui pas encore la guérir. Depuis quelques années, une équipe de Grenoble a mis au point une technique chirurgicale, la neurostimulation cérébrale profonde, qui permet aux malades de retrouver leur autonomie. Une quinzaine de centres en France sont à présent équipés pour réaliser cette intervention qui pourrait concerner 15 % des parkinsoniens, parmi les plus jeunes et les plus durement atteints, et un réel espoir est né chez ces malades. Mille interventions par an seraient souhaitables. Or les délais d'attente sont très longs, entre deux et huit ans, essentiellement pour une question de financement. En effet, le coût du matériel que doit recevoir chaque opéré - piles et électrodes - est pris sur le budget des hôpitaux, et les crédits disponibles ne sont pas suffisants. Pourtant, si on le rapporte au prix des médicaments et de l'ensemble des aides techniques auxquelles le parkinsonien doit avoir recours à mesure qu'il perd son autonomie, ce coût est relativement faible. Elle lui demande donc d'examiner la situation présente avec une attention toute particulière, et de lui faire savoir dans quelle mesure les crédits nécessaires à la pratique des interventions en attente peuvent être dégagés.

Données clés

Auteur : Mme Roselyne Bachelot-Narquin
Circonscription : Maine-et-Loire (1re circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48907
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : santé et handicapés
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 juillet 2000, page 4257
Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)